

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 janvier 2020

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt et le trente et un janvier, le conseil municipal de la commune de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel VIGOUROUX, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 24 janvier 2020

- Date d'affichage : 24 janvier 2020

- Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : **11 conseillers** : MM. VIGOUROUX Daniel - BESSEAU Jean-Claude - LANOT Serge – Mme COUDERT Virginie – MM. VIGOUROUX Serge - BOUYGES Claude – ALZAGA Michel – Mmes CEAUX-ARENO Françoise – PRIVAT Corinne - GONCALVES Céline – M. COQUILLAUD Nicolas

Absents : **2 conseillers** : Mme TREMOULET Angélique - M. EMEREAU Arnaud

- Virginie COUDERT a été élue secrétaire.

**Approbation du compte-rendu du conseil du 5 décembre 2019, à l'unanimité**

**Délibération n° 2020/1 portant attribution de subventions aux associations pour 2020**

Montant total : 4 130 €

APPROUVE par 9 voix pour, 2 non participations au vote  
(Claude BOUYGES – Jean-Claude BESSEAU)

**Délibération n° 2020/2 portant demande de subvention DETR écoles numériques 2020**

Devis Technique Média pour 5 tablettes : 1 350 € HT, soit 1 620 € TTC.

Subvention de 50 % du HT (dotation spécifique) : 675 €

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2020/3 portant demande de subvention DETR ou DSIL pour le déplacement du poste de refoulement de Goutte Molle**

Devis : 90 000 € HT, soit 108 000,00 € TTC.

Subvention de 30 % du HT : 27 000 €

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2020/4 portant demande de subvention DETR pour la réfection de la cour de l'école**

Devis : 60 096,75 € HT, soit 72 116,10 € TTC.

Subvention de 37 % du HT : 22 235,80 €

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2020/5 portant demande de subvention DETR pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie**

Devis : 2 915 € HT, soit 3 498,00 € TTC

Subvention de 40 % du HT : 1 166 €

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2020/6 portant demande de subvention DETR pour l'acquisition d'un défibrillateur à l'école**

Devis : 1 989 € HT, soit 2 386,80 € TTC

Subvention de 40 % du HT : 795,60 €

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2020/7 portant approbation de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour le déplacement du poste de relevage de Goutte Molle**

Dossier technique revu suite au changement d'emplacement du poste de relevage. D'où une plus-value de 1 423 € HT. Le marché est porté à 7 858 € HT.

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Questions diverses :**

- Travaux d'installation d'écluses au droit de l'ALSH terminés
- Prochain conseil municipal pour l'approbation des comptes administratifs le jeudi 27 février à 18 H 30
- Marché de pays fixé au 25 juillet



Le Maire,